

AUTRES RAPPORTS – RÉMUNÉRATION

EXERCICE FINANCIER 2025-2026

Au 31 mars 2026, Effectif de la santé Canada comptait 21 employées et employés à temps plein, y compris des employées et employés de l’organisation et des personnes détachées d’organismes partenaires. En y ajoutant les personnes sous contrat à durée déterminée, les sous-traitantes et sous-traitants à temps partiel et les stagiaires d’été, un total 37 personnes ont contribué à la réalisation du mandat de l’organisme tout au long de l’année.

Reconnaissant que son personnel est au cœur de la réalisation de sa mission, Effectif de la santé Canada a continué de renforcer sa proposition de valeur aux employées et employés. Cela comprend un accent sur le perfectionnement professionnel ainsi qu’un cadre de rémunération concurrentiel conçu pour attirer et maintenir en poste les talents nécessaires à la mise en œuvre du plan stratégique. L’organisme examine régulièrement sa rémunération et ses avantages sociaux en fonction des références du marché afin de soutenir le succès à long terme de ses efforts de recrutement et de maintien en poste.

Les membres du conseil d’administration d’Effectif de la santé Canada ont reçu un total de 30 700 \$ pour leurs services pour l’exercice se terminant le 31 mars 2026.

FOURCHETTES SALARIALES D’EFFECTIF DE LA SANTÉ CANADA (au 31 mars 2026)		
CATÉGORIES D’EMPLOIS	FOURCHETTE SALARIALE PAR CATÉGORIE D’EMPLOI	NOMBRE D’EMPLOYÉES ET D’EMPLOYÉS À TEMPS PLEIN
1. COORDINATION	59 500 \$ à 80 500 \$	2
2. RÔLE TECHNIQUE/ PROFESSIONNEL	70 550 \$ à 111 550 \$	8
3. GESTION	93 500 \$ à 192 000 \$	9
4. CADRE	187 000 \$ à 258 000 \$	1
5. PDG	260 500 \$ à 367 800 \$	1
TOTAL		21 EMPLOYÉES ET EMPLOYÉS*

* REMARQUE : Exclut les membres de l’équipe employés à temps partiel, les personnes employées dans le cadre de contrats à durée déterminée à temps plein ou à temps partiel, les sous-traitantes et sous-traitants à temps partiel et les stagiaires d’été.